

Une XP 2024 similaire à 2023. Alors que les échéances protocolaires ne cessent de glisser, le SNCTA a négocié le renouvellement de l'XP en 2024, sur les mêmes bases que 2023, avec une baisse du nombre de RD bleus par contrôleur hors-salle sur la période du TDS été.

Le SNCTA et l'USAC-CGT en ligne. Les 2 OS qui avaient présenté des projets en 2023 constatent conjointement que les négociations protocolaires, ralenties du fait de l'Administration, ne permettent pas une consultation claire en cette fin d'année. Après discussion avec l'USAC-CGT et l'encadrement local, le SNCTA confirme qu'une **consultation début mars** au plus tard est appropriée soit pour permettre une déclinaison du Protocole si celui-ci est signé dans un délai raisonnable, soit pour choisir à nouveau entre l'XP 2023 qui serait renouvelée et les TDS USAC-CGT/administration.

Pour permettre cela, le SNCTA a d'ores et déjà proposé un décalage du début des Jx à début avril : aucun Jx ne sera fait sans consultation préalable. La période de mars à 4 PC par Jx est déplacée en novembre.

Le SNCTA sera présent en comité de suivi et au CSA début décembre pour voter POUR le renouvellement de l'XP et ainsi verrouiller, entre autres, le calendrier d'absences, les HQ d'été, et la continuité de paiement.

Fidèle à ses engagements, le SNCTA confirme sa volonté de consulter les contrôleurs aixois sur les différents projets qui seront sur la table soit dans le même contexte qu'en 2023, soit dans un contexte de déclinaison du Protocole, selon la date d'une éventuelle signature de celui-ci.